

Une Entrepreneur.e Initiative Seine Yvelines obtient le Label Initiative Remarquable.

Les Mureaux, 3 juin 2020 – **La société « Mes Produits des Yvelines », entreprise créée par Adeline JEAN-FRANCOIS, obtient le « Label Initiative Remarquable » et intègre ainsi la communauté des entreprises à impact en France.**

Adeline JEAN-FRANÇOIS, fondatrice de la société « Mes Produits des Yvelines », a lancé depuis 2018 à Aubergenville, un concept de vente de produits de saison « Made in Yvelines » qu'elle sélectionne rigoureusement auprès des producteurs locaux.

Adeline livre à domicile, sur votre lieu de travail ou sur certains marchés. Elle offre également un service ambulancier de vente de ses produits dans les communes rurales du département. Les producteurs locaux avec lesquels « Mes Produits des Yvelines » travaille sont engagés sur un mode d'agriculture biologique et raisonnée.

L'obtention du label est le point de départ d'une belle aventure !

Début 2020, Initiative France a lancé le Label Initiative Remarquable. Il peut être accordé aux entreprises qui sont, ou ont été, soutenues par une association du réseau Initiative France.

La dynamique territoriale, le volontarisme social et sociétal, l'engagement environnemental et l'innovation entrepreneuriale sont les critères d'éligibilité pour l'obtention du label.

Initiative Seine Yvelines avait octroyé à Adeline Jean-François un prêt d'honneur à la création d'entreprise.

Pour Juliette BOURDILLON, présidente d'Initiative Seine Yvelines : « ce label est le prolongement de notre action pour valoriser l'entreprenariat responsable. »



Initiative Seine Yvelines est une association créée en 1999 et membre du réseau national Initiative France, 1er réseau national d'accompagnement et de financement des entrepreneurs. Elle a pour missions d'être au service des entrepreneurs pour accompagner les porteurs de projet dans leur montage financier, de **Financer** les projets de création, reprise ou développement d'entreprises en octroyant des prêts d'honneur à 0 % compris entre 4500 € et 25000 € et d'**Accompagner** les nouveaux entrepreneurs dans le respect et la bienveillance pour favoriser la réussite et le développement de l'autonomie du jeune entrepreneur.